



**TRIEUX**

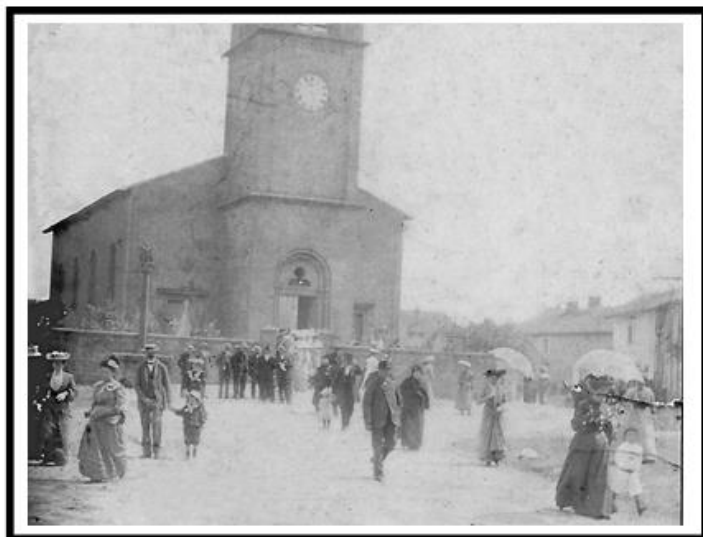
**INFO**

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219

**OCTOBRE 2024**

*Exposition du 12 au 16  
Octobre 2024*

*« Trieux son histoire, vues d'hier à  
aujourd'hui - Visages de Triotins »*



*A l'église Saint Martin de Trieux  
Inauguration samedi 12 octobre à partir de 14 heures 30  
Exposition préparée par le Cercle d'Histoire locale  
de Trieux- Présentation du documentaire sur le  
retable de l'église - Chant choral*

A.S TRIEUX -TUCQUEGNIEX

# SUPER LOTO DE NOMBREUX LOTS ET BONS D'ACHATS À REMPORTER

**SAMEDI 19 OCTOBRE**



Ouverture des  
portes à 18h  
Début des jeux  
19h30

Pas de cartons  
extérieurs



**PAS DE RÉSERVATION**

CARTON 2€ , 6 cartons 10€ ,13 cartons 20€

**BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE  
MAISON POUR TOUS DE TRIEUX**

## **BOUM D'HALLOWEEN**

### **Le 31 octobre**

**Maison Pour Tous**

**15H00** Parade au lotissement  
des chevillons (départ de la  
parade sur le parking de la MPT)

**16H30** Boum à la MPT avec DJ  
Concours de déguisement  
Goûter offert et tombola

**18H30** Fin de la boum

Renseignements au 06.52.35.44.91

*Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.*

# LE MOT DU MAIRE

Chères Triotines et Triotins,

Comme vous avez pu le constater, Trieux continue d'évoluer avec la création récente d'une zone intergénérationnelle près de l'étang de la mine. Nous avons eu le plaisir de partager un moment convivial pour inaugurer cet espace sportif en plein air. Jeunes et moins jeunes peuvent désormais profiter de diverses activités physiques dans un cadre naturel. Et ce n'est que le début ! L'ensemble de la zone sera bientôt aménagé pour offrir encore plus d'opportunités de loisirs et de bien-être à tous les Triotins.

Concernant les projets d'habitat, le chantier de la rue de Champagne touche à sa fin. Deux logements seront disponibles : un F3/F4 et un F1 bis, pouvant notamment accueillir des visiteurs de passage à Trieux, ou encore servir de logements d'urgence en cas de besoin.

Le presbytère, quant à lui, est en voie d'achèvement. Il abrite déjà plusieurs associations dynamiques, telles que le club des anciens "Loisirs et Sourires" et le "Repair Café", qui rencontre un franc succès. N'hésitez pas à venir y faire réparer vos appareils ! À l'étage, un logement de type F4 est également proposé.

Par ailleurs, nous avons récemment signé un compromis de vente pour le terrain situé rue E. BINDA. Ce projet va permettre la création d'une maison médicale, un service essentiel pour notre commune. En complément, nous avons prévu la construction de maisons "Ages et Vies", qui offriront à nos aînés un cadre adapté, favorisant leur maintien sur notre territoire et évitant ainsi un déracinement souvent difficile.

Les rues de Trieux ne sont pas en reste : certaines vont prochainement faire l'objet de travaux d'amélioration.

Toutes ces réalisations sont rendues possibles grâce à une gestion rigoureuse et à l'engagement sans relâche de notre équipe municipale. Nous bénéficions également de nombreuses subventions, et je tiens à remercier nos partenaires institutionnels : l'État, la Région, l'Europe et le Département.

Enfin, j'aimerais aborder un sujet qui préoccupe beaucoup d'entre vous : la hausse de la taxe foncière. Cette augmentation est décidée à d'autres niveaux. Trieux n'a pas augmenté cette taxe, et nous faisons tout notre possible pour ne pas alourdir davantage la charge fiscale.

Nous restons pleinement engagés pour poursuivre le développement de notre belle commune tout en maîtrisant les finances publiques.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien.

Le Maire, J-C KOCIAK

# TRIEUX PRATIQUE

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ [accueil.trieux@orange.fr](mailto:accueil.trieux@orange.fr)

Site internet : [trieux.net](http://trieux.net)

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRIOTHÈQUE** : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et les mercredis de 13h à 14h30. Le Premier et le troisième samedi du mois de 10h30 à 12h. Horaires des nocturnes : le deuxième lundi et le dernier jeudi de chaque mois de 20h à 21h30

## PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES

- Régime général, le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à la mairie de TUCQUEGNIEUX. Renseignements 03.82.21.92.31

- Régime minier, Mme Amandine MARANGON tient une permanence les vendredis de 9h à 12h au centre FILIERIS de Tucquegnieux ou permanence téléphonique 07.62.17.96.28 de 8h15 à 9h15 les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

**CCAS** : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

**RECENSEMENT CITOYEN** : Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site [Trieux.net](http://Trieux.net)

**VACANCES SCOLAIRES** : du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre.

# L'INTERCOMMUNALITÉ

## SIRTOM

☎ 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom

Site internet : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr) ✉ [communication@sirtom.fr](mailto:communication@sirtom.fr)

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37

Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchèterie est en mesure de reprendre l'huile de vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

## **COMPOSTEUR À VOTRE DISPOSITION**

Votre composteur vous est offert par le SIRTOM et mis à disposition gratuitement par votre mairie sur simple inscription à l'accueil de la mairie (sur présentation de votre carte SIRTOM ou votre justificatif de domicile). Ceux qui ne souhaiteraient pas un composteur individuel ont un composteur disponible en déchèterie.

## **LE TRI SÉLECTIF**

### **Collecte des ordures ménagères : les lundis matin**

L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

### **Collecte des emballages et des papiers : les mardis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 octobre.**

Les papiers qui ont été déchetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

### **Collecte des végétaux : les vendredis 11 et 25 octobre.**

Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

# **ÉCHOS DE LA CITÉ**

## **URBANISME**

Affichage obligatoire des autorisations délivrées suite à une demande de permis de construire ou une déclaration préalable.

Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la communauté de communes du cœur du pays-haut par mail à [urbanisme@coeurdupayshaut.fr](mailto:urbanisme@coeurdupayshaut.fr) ou au 03.82.21.73.11. C'est ce service qui instruit les dossiers et donc qui pourra vous guider sur les démarches à suivre. Toutes les demandes de travaux sur Trieux doivent être déposées en Mairie soit par voie électronique sur l'adresse mail : [urbanisme.trieux@orange.fr](mailto:urbanisme.trieux@orange.fr) ou au guichet. Lors de votre constitution du dossier, veillez à ce que les plans fournis soient nets et précis. En effet, des plans effectués au crayon de papier scannés et envoyés par mail sont illisibles. À savoir, dans le cas de travaux de remplacement à l'identique, (portes, fenêtres, toitures, dimensions, couleurs et matériaux), le code de l'urbanisme autorise à ne pas déposer de demande de travaux.

# **LE SAVIEZ-VOUS !**

## **DÉCHETS DE TONTE**

La Municipalité rappelle qu'il est interdit de jeter de l'herbe tondue dans les fossés de la commune, notamment rue du Gros Chêne, rue R. RIGOLI, et à la ZIG. Le dépôt sauvage de déchets verts est donc considéré comme une infraction au code de l'environnement. Il est passible d'une amende de 1.500€ pour les particuliers et de 7.500€ pour les professionnels. En cas de dépôt en quantité importante, l'amende peut aller jusqu'à 15.000€.

La gestion des déchets verts sur chantier est régie par la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la protection de l'environnement.

## **AUTORISATION D'URBANISME**

Vous avez demandé une autorisation de travaux sur votre maison et obtenu une : **AUTORISATION D'URBANISME.**

**Saviez-vous qu'il vous faut faire une démarche auprès du service des impôts fonciers ?**

Pour votre information, lorsqu'une autorisation d'urbanisme vous est délivrée, vous recevez alors une demande d'information de la part de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), par mail ou par courrier et, le cas échéant, une relance. Vous pourrez trouver sur le groupe facebook ouvert à tous "La Commune de Trieux" des exemples imagés de ce mail ou de ce courrier à la date du 10 juillet 2024. Certains considèrent à tort ces messages comme des spam. Soyez rassurés, il s'agit bien de correspondances adressées par la DGFIP, relatives à vos travaux qui ont été accordés par la mairie. La DGFIP vous invite à préciser dans votre réponse à sa demande :

- la référence de l'autorisation d'urbanisme ou celle du courrier qui vous est parvenu,
  - l'adresse exacte de votre bien et les références cadastrales : commune/section/parcelle présentes sur votre acte notarié d'acquisition de votre maison,
  - l'état d'avancement du projet ainsi que sa nature,
  - si les travaux ne sont pas terminés, la date d'achèvement prévue,
  - ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse mail.
- Il est précisé que la mairie ne délivrera plus aux usagers de déclaration papier modèle H1 (travaux sur une maison) ou H2 (travaux sur un appartement).

En effet le dépôt des déclarations doit désormais être effectué en ligne, sur le site <https://www.impots.gouv.fr/accueil>

En cas de difficulté pour déposer votre déclaration, ou pour toute(s) question(s), vous pouvez vous adresser au : Service Départemental des Impôts Fonciers de Meurthe et Moselle Cité administrative - Bâtiment H 245 rue Sainte Catherine BP 60042 54036 NANCY CEDEX

Réception : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et sur RDV lundi, mardi et jeudi après-midi. Tél : 03.83.85.48.36

## **MANŒUVRES DE L'ARMÉE DE TERRE EN OCTOBRE 2024**

Durant les semaines 41 et 42 en octobre, l'Armée de Terre conduira des opérations aéroportées sur le stade communal. Vous pourrez donc assister à l'atterrissage et l'envol de plusieurs hélicoptères et des

déplacements de troupes. Ce n'est pas un évènement public mais bel et bien un exercice de l'Armée de Terre. Merci d'informer vos familles et votre voisinage que les lieux seront encadrés pour l'occasion et merci de votre compréhension.

## **NOUVEAU LA MUTUELLE COMMUNALE, UN DISPOSITIF POUR TOUS LES HABITANTS DE TRIEUX**

Une mutuelle communale est proposée aux habitants de TRIEUX, en partenariat avec la Mutuelle Familiale. Elle permet aux administrés de bénéficier d'un tarif attractif négocié collectivement offrant ainsi un meilleur rapport qualité /prix. Pour y adhérer, une seule condition résider sur le territoire de TRIEUX.

Aucune sélection à l'entrée. Pas de questionnaire médical, pas de limite d'âge, pas de conditions de ressources requises et aucun délai de carences. Qui peut en bénéficier : tous les habitants (jeunes, familles retraités, agents territoriaux) ainsi que les commerçants, artisans, agriculteurs ou professions libérales installés dans la commune.

**Réunion publique d'information**  
**Jeudi 10 octobre à 15h00 à la salle G. BRASSENS**  
**77 avenue de la Libération**

Des permanences seront ensuite mises en place sur rendez-vous pour accueillir les administrés intéressés, au centre Louise MICHEL. Pour Plus d'information contactez : Mme Soumia MALKI 03.82.47.14.58 ou [homecourt@mutuelle-familiale.fr](mailto:homecourt@mutuelle-familiale.fr)

## **LES CANAUX DE COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE**

La mairie a pour principaux moyens de communication : les mails, le Trieux Info (bulletin municipal papier), les SMS via le réseau Voisins Solidaires et attentifs et diffuse des informations sur la page Facebook de l'équipe municipale « La Commune de Trieux ».

## **ÉTAT CIVIL**

### **Mariage :**

- Adrien ANTOINE et Kalinka ZUKOWSKI le 31/08/2024.
- Timy SPREGIARO et Lissandra HOFFMANN le 14/09/2024.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.*

### **Parrainage civil :**

- Tessa Alice Angela JOANNES le 29/09/2024.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal lui présentent leurs vœux de bonheur.*

### **Décès dans la commune :**

- Yvonne DONATI Vve TRAPANI née le 28/07/1930 à VALLEROY décédée à TRIEUX le 03/09/2024 à TRIEUX.

### **Décès hors commune :**

- Pascal HENRY né le 13/11/1961 à BRIEY décédé le 29/08/2024 à ARS-LAQUENEXY.

- Robert BARBAROT né le 14/11/1941 à TRIEUX décédé le 31/08/2024 à CANNES (Alpes-Maritimes).

- Anna Marie SZYMCZAK née le 15/05/1935 à TRIEUX décédée le 02/09/2024 à FAMECK.

- Jacqueline RINALDI née le 23/08/1954 à TRIEUX décédée le 10/09/2024 à NANCY.

- Noël Nattéoti GARELLI né le 24/12/1932 à TRIEUX décédé le 11 septembre 2024 à BEUVRY (Pas-de-Calais).

- Jean-Louis DELLA-NOCE né le 04/07/1957 à TRIEUX décédé le 10/09/2024 à MOYEUVRE-GRANDE.

- Carmen WATIER née le 06/06/1936 à TRIEUX décédée le 18/09/2024 à VILLERS-LES-NANCY.

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.*

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### **LA PAROISSE ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE**

**Maison paroissiale :** Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : [paroisse.sje@orange.fr](mailto:paroisse.sje@orange.fr) ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

### **Offices religieux en octobre :**

**Les dimanches 6, 13, 20 et 27 octobre** à 11 h Messe dominicale à l'église d'Audun-le-Roman.

### **INSCRIPTIONS AU CATÉCHISME POUR 2024-2025 :**

Pour la préparation à la Première Communion, les enfants entrant en CE2 ou CM1 reçoivent un enseignement sur 2 années. Les inscriptions seront clôturées le 15/09/2024. Pour tous renseignements contacter la paroisse.

### **COMITÉ DES FÊTES**

❖ Prochain concours de belote Dimanche 13 octobre à la Salle G. BRASSENS début des parties 15h ouverture des portes 14h.



- ❖ Reprise du Yoga le mardi de 17h à 18h15 et de la peinture le mardi de 14h à 16h à la salle G. BRASSENS.
- ❖ L'activité scrabble a repris le mardi et vendredi à la salle C. BONINSEGNA au centre Louise MICHEL de 17h à 19h30.

## LA TRIOTHÈQUE

Grâce à vous toutes et tous, notre premier salon « Dédicaces et artisans locaux » du vendredi 13 septembre et notre Bourse aux livres du dimanche 15 septembre ont été de véritables succès. Merci à tous les auteurs, à tous les artisans, à tous les exposants et à tous les visiteurs d'avoir permis ces belles réussites qui nous motivent pour préparer la deuxième édition de cette toute nouvelle manifestation et poursuivre notre Bourse de septembre.

Notre prochaine manifestation, notre traditionnelle soirée Contes, aura lieu le vendredi 15 novembre 2024 à la Maison Pour Tous à partir de 19h. Valérie Grandidier, notre conteuse, nous présentera son spectacle « Grand-Père Zef ». Nous invitons donc notre jeune (et moins jeune) public à farfouiller dans les malles stockées dans les greniers pour trouver de quoi se déguiser en vieux papis et vieilles mamies. Sortez lorgnons, canes et cheveux gris !

Nous profitons de ce message pour vous rappeler qu'une toute nouvelle permanence a vu le jour les premier et troisième samedi du mois de 10h30 à 12h. Nos bénévoles se sont un peu ennuyés lors des premières séances du samedi : n'hésitez pas à passer leur faire un petit coucou ! D'autant plus que nous sommes allés à la Médiathèque Départementale vous chercher des titres différents : plus de 500 nouveaux titres ont été ajoutés sur nos étagères. Terroir, gros caractères, livres audio, bandes dessinées, livres pour enfants : nous avons essayé de répondre aux attentes de chacun et chacune.

Et pour vous permettre de découvrir la bibliothèque ou de nous soumettre vos suggestions, nous organisons « **une journée Portes Ouvertes le samedi 19 octobre 2024 de 9h à 17h** ». N'hésitez pas à pousser la porte de notre local situé rue du Dauphiné, au centre Louise Michel, à côté de la place de l'Abbé Grégoire : vous pourriez être agréablement surpris ! Nous vous rappelons que l'inscription pour un adulte s'élève à 6 € pour une année complète de date à date et qu'elle est gratuite pour les enfants (jusque 18 ans). Une fois inscrit, vous pourrez emprunter jusqu'à 5 livres pendant 3 semaines (et si vous n'avez pas pu terminer dans les délais, il suffit de nous l'indiquer et nous prolongeons votre emprunt).

## **LE REPAIR CAFÉ**

Tous les lundis de 14h à 17h au 13 place de l'église. Réparation de tout l'électroménager. Contact : Mr ROYNETTE au 06.13.22.69.10.

## **HARMONIE MUNICIPALE**

Les personnes intéressées peuvent se présenter les samedis de 17h à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Jean Pierre MARZEK 06 63 46 76 88 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44.

## **ACTIVITÉS ART ET CULTURE**

### AU CENTRE LOUIS MICHEL

- **CLUB PAUSE CAFÉ**  
LE JEUDI à 15H (20€/an)
- **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE**  
avec Jean Charles  
LE LUNDI DE 14H à 16H (11€/mois)

### A LA MAISON POUR TOUS

avec Aurélie

- **PILOXING BOOTY - LUNDI : 18H30 – 19H15**
- **PILOXING SSP – LUNDI : 19H15 – 20H**
- **ZUMBA - MERCREDI : 18H30 – 19H15**
- **PILOXING KNOCK OUT – MERCREDI : 19H15 – 20H**

### **COURS DE DANSE ORIENTALE**

Avec Paola pour les 6 – 12 ans

Tous les mercredis de 16h à 18h à la salle G. Brassens  
Première séance le 9 octobre. Séances découvertes offertes  
Renseignements au 06 .76.11.36.50

Tarifs (licence comprise) SPORT: 99€/an, 150€/an si vous participez aux 2 activités sportives du lundi. ZUMBA: 99€/AN, PILOXING KNOCKOUT: 99€/AN

**Possibilité de cours de Danse orientale**

**Contactez-nous si vous êtes intéressée !**

*Pour toute activité, une séance découverte est offerte  
Facilités de paiement accordées, chèques vacances acceptés*

### **RENSEIGNEMENTS**

**07.89.89.84.91 Email : kociak@orange.fr**

# Paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024**

À la salle Louis Aragon à Audun-le-Roman

(Ouverture des portes à 11H30)

## **REPAS PAROISSIAL**

**\*\*\* MENU \*\*\***

### **Apéritif**

**Œufs cocotes (sauce tomate, champignons, lardons, etc...)**

**Trou du Général (kirsch, glace pamplemousse)**

**Cuisse de canette à l'orange**

**Brochette de légumes, tomate à la provençale**

**Le fromage et sa salade**

**Dessert gourmand & Café**

**Le prix du repas est de 30 € par personne**

**et de 12 € pour les enfants jusque 12 ans**

(Boissons non comprises)

Inscriptions nécessaires pour le repas avant le dimanche 27 octobre

Après de Mmes Nicole Aubrion à Beuvillers 07.71.06.26.07

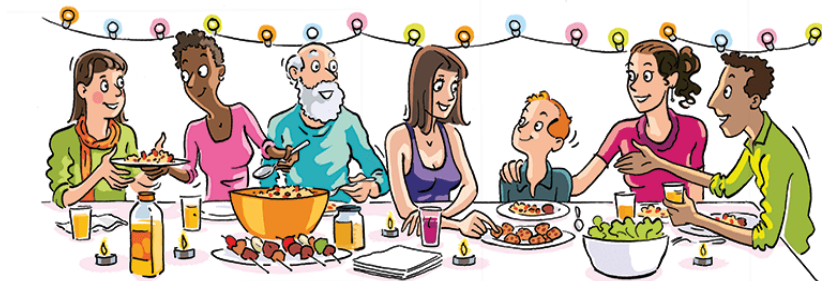
Geneviève Davillé à Mainville 03.82.21.23.05

Suzanne Devaux à Trieux 03.82.20.40.23

Jacqueline Hypolite à Sancy 03.82.21.61.88

Ou après de la paroisse à Audun 03.82.21.29.16

*Venez nombreux en famille, avec vos amis et pensez à inviter les personnes isolées. Nous vous en remercions.*





# RECENSEMENT

de la population



## La Ville recrute des agents recenseurs

**La mairie de Trieux recrute 5 agents recenseurs, le recensement de la population se fera du 16 janvier au 15 février 2025. Travail rémunéré.**

- **Descriptif des tâches à réaliser**
  - se former aux concepts et aux règles du recensement,
  - effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
  - déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet
  - suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
  - pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés,
  - relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis,
  - rencontrer le coordonnateur communal régulièrement (préconisation Insee : au moins une fois par semaine),
  - restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

**Pour postuler écrire un mail à : [mairie.trieux@orange.fr](mailto:mairie.trieux@orange.fr)**